Jeudi dernier, Adrien Guinemer et Patrice Menoud ont participé au groupe de travail sur la lettre de mission de futurs EEMCP2 interzone.

Ces postes d'EEMCP2 interzone n'existent pas pour le moment. Face à nos inquiétudes, l'AEFE s'est voulue rassurante et ces créations ne concerneront que certaines disciplines : philosophie, SES, technologie. Il s'agit de disciplines pour lesquelles il existe peu d'EEMCP2 actuellement. Nous avons insisté sur le fait que ces lettres de mission EEMCP2 interzone ne doivent être utilisées que pour permettre d'introduire une présence d'un EEMCP2 dans une discipline dans une zone où il n'en existait pas auparavant. Cela ne doit en aucun cas être l'occasion de supprimer des supports existants.

Pour le Se-Unsa, il est nécessaire de définir précisément les missions attendues. Il y a consensus sur le fait que celles-ci doivent en prendre en compte les problématiques de déplacements pour les personnels de façon pragmatique. De manière générale, le service pédagogique s'est montré très à l'écoute des remontées de terrain des personnels EEMCP2. En effet, nous avons exprimé la lourde charge de travail qui pèse sur l'ensemble des personnels enseignants expatriés. Nous revendiquons l'absence de missions de professeur principal, de coordination de discipline, d'éviter les classes à examen sauf à ce qu'elles permettent d'assurer un service adapté. Le Se-Unsa a rappelé que ces personnels enseignants ne devaient pas être corvéables à merci et qu'ils avaient aussi des élèves en charge avec l'ensemble des missions associées (suivi des élèves, réunions divers, communication avec les responsables légaux...)

Ce groupe de travail dont une seconde réunion est prévue en mai se veut le début d'une réflexion générale sur les postes d'EEMCP2 mais aussi EMFE du premier degré. Le Se-Unsa veillera aux orientations que prendront ces travaux après les annonces attendues sur la réforme de l'enseignement français à l'étranger.

Tout ce travail ne pourra se faire que si les organisations syndicales disposent d'une cartographie précise et à jour des expatriés pour l'année en cours mais aussi pour la rentrée suivante ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le Se-Unsa souligne la volonté de l'AEFE d'encadrer et de quantifier le volume (en nombre et en type) des missions des EEMCP2 et à priori des EMFE. De même, nos propositions sont accueillies et écoutées avec bienveillance.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions en nous contactant par mail hdf@se-unsa.org, par téléphone ou via Facebook ou Twitter.